

19 MAR 2026

ATTENTION PARTICULIERE / CAUTION

○ **HS** : Point chaud / Hot spot

Largeur portail / Gate width : 28 m

Hauteur clôture / Fence height : 3.4 m

Pour les ACFT d'envergure > 19 m et ≤ 24 m : guidage par membre d'équipage au sol obligatoire. Marge de 2 m de part et d'autre ;

Accès interdit si envergure > 24 m.

Pour les HEL avec largeur hors tout > 14 m, translation hors effet de sol à une hauteur > 4 m /

ACFT with wingspan > 19 m and ≤ 24 m must be guided by crew member on the ground. 2 m from edge on each side.

No access if wingspan > 24 m.

HEL with overall width > 14 m, translation out of ground effect at height > 4 m.

La partie revêtue à l'extérieur de la clôture n'est pas utilisable par les ACFT remontant la RWY 25 pour un départ : côté ouest non nivelé /

Paved part out of fence is not usable for ACFT back tracking RWY 25 for departure : western side not flattened out

Point d'attente situé avant le cheminement véhicule de service / Holding point located before service vehicle track

PRKG MIL

HEL

Roulage interdit / *Ground taxiing prohibited*

Plots HEL légers numérotés 1 à 7 et 12, 13 :

Pas d'opérations simultanées sur plots consécutifs, chevauchement des aires de protection /

Light HEL spots numbered 1 to 7 and 12, 13 :

No simultaneous operations on successive spots, overlapping of protection areas

Plots HM numérotés 8 à 11 :

Non conformes NH 90. Chevauchement des aires de protection. Prise de contact préalable à l'arrivée avec le Chef de centre pour consignes d'utilisation

Heavy HEL spots numbered 8 to 11 :

Non compliant Overlapping of protection areas. Prior contact with AD Authority for instructions

ACFT

Prise de contact préalable à l'arrivée avec le Chef de centre pour consignes d'utilisation /

Prior contact with AD Authority for instructions

